FRANÇAIS-PHILO

Synthèse n°3 sur Spinoza

Orthographe 2/3 : accords

SYNTHÈSE N°3 SUR SPINOZA

la religion

INTRODUCTION

- Spinoza vivait dans une période de **grande diversité religieuse** : en 1517, Martin Luther amène un second schisme dans le christianisme, après la séparation définitive entre église catholique et orthodoxe en 1054.
- Spinoza propose une vision des choses atypique. Il maintient en effet **Dieu dans un rôle assez limité** ; puis, il **minimise les miracles** et le surnaturel, et enfin **il subordonne la religion à l'autorité** du législateur.
- 1. Dieu
  2. les prophètes
  3. les législateurs

Buisson Ardent
Exo. Cha. 3 du 1er au 5. verset.

1. DIEU

- Dieu n’est étrangement pas un centre d’intérêt majeur pour Spinoza ; il n’en parle souvent que pour passer très vite à autre chose… il semble en fait l’identifier à la Nature elle-même, ce qui a fait qualifier le philosophe de *panthéiste* ou d’athée ; mais les choses sont plus complexes. Spinoza écrit en effet que « *la puissance de la Nature est la puissance même de Dieu qui a sur toutes choses un droit souverain*. » (XVI, 1) ; il ne dit donc pas qu’elles sont la même chose, mais qu’elles sont équivalentes, de même force.

1. DIEU

- En nous *s'opposent* en réalité les forces de la nature et le commandement divin : car les lois auxquelles l'homme est soumis sont *doubles*, et sont apparues en deux temps : « *Personne ne sait de la Nature, qu'il est tenu à l'obéissance envers Dieu ; on ne le saisit même par aucun raisonnement ; seule* ***la Révélation*** *confirmée par des signes le fait connaître à chacun.* »

1. DIEU

- On voit ici l'idée principale que Spinoza associe à celle de Dieu : il est l'auteur de **deux législations** successives et qui s'ajoutent. Spinoza reprend peut-être ici en le modifiant le concept d'alliance (qui traduit le mot latin *testamentum* dans « ***Ancien testament*** » et « ***Nouveau testament*** ».

- Mais ici il y a une **première alliance** qui est celle que la nature nous impose, tandis que la **seconde vient de Dieu** lui-même.

1. DIEU

- Mais plutôt qu'une alliance, on peut parler de ***contrat*** (Spinoza dit *pacte*, *traité*). Chaque individu est soumis à une obligation morale, avec des conséquences en cas de non-respect de ces obligations : « *chacun dans l'état de nature est tenu par le droit Révélé (...) ; et cela parce que cela lui est plus utile et, pour son salut, nécessaire ; que s'il ne le veut pas,* ***il est libre à ses risques et périls***. » (XVI, 20).

1. DIEU

- Que ce pacte puisse être rompu est prouvé par l'histoire du peuple juif : « *Dieu (…) prédit à Moïse qu'après sa mort le peuple ferait* ***défection*** *au culte divin* » (XVII, 28).

- Inutile donc d'imaginer qu'on puisse renouveler de nos jours ce pacte explicite : « *Dieu a révélé par les Apôtres que son pacte n'était plus écrit avec de l'encre, ni sur des tables de pierre, mais dans le cœur et avec l'esprit de Dieu.* » (XVIII, 1). En somme, **aucun peuple ne peut désormais conclure un pacte avec Dieu, cela n'est possible qu'au niveau individuel…**

2. LES PROPHÈTES

- La figure du prophète intéresse Spinoza parce qu'il lui fournit une sorte d'échappatoire ; comme un avocat d'affaire qui étudie soigneusement un contrat pour que son client puisse y trouver une porte de sortie et se dégager de ses obligations, il est intéressé par la figure du prophète parce qu'il peut **l'opposer à celle du prêtre**. S'il a existé des prophètes qui avaient reçu de Dieu des informations et des commandements spécifiques, pourquoi devrait-on obéir à de simples hommes qui prétendent être guidés par Dieu mais ne peuvent en apporter aucune preuve tangible…

2. LES PROPHÈTES

- Il associe fréquemment le terme de prophète à celui de **signe divin** : « *un Prophète expressément envoyé par Dieu et qui l'aura montré par des* ***signes*** *indubitables.* » (XVI, 20) ; « *qu'un homme de vie irréprochable montrât par des* ***signes*** *reconnus qu'il était un Prophète…* » (XVII, 20) ; « *il faut obéir à Dieu avant tout, quand nous avons une* ***révélation certaine et indubitable****.* » (XVI, 21) ; « *Il n'y a d'exception que pour celui à qui Dieu, par une* ***révélation certaine****, a promis un secours singulier contre le Tyran* ». (XVI, 22).

2. LES PROPHÈTES

- Dans tous ces passages, on voit qu'il insiste sur le caractère évident et catégorique du soutien de Dieu au prophète.
- Et il oppose à ce caractère éclatant de l'inspiration divine, qui définit le prophète, au **caractère douteux et incertain des opinions de simples prêtres ou théologiens** : « *des hommes qui ne savent pas plus prédire l'avenir qu'ils ne peuvent faire de miracles.* » (XVIII, 6).

2. LES PROPHÈTES

- Le premier de ces prophètes a été Moïse, à qui Spinoza reconnaît le droit de légiférer en sa qualité de prophète parlant directement à Dieu, et publiquement reconnu par Dieu comme son porte-parole (qu'on pense aux Sept plaies d'Égypte et au passage de la Mer rouge…) : « *je noterai les enseignements donnés jadis à Moïse, par Révélation divine* » (XVII, 3).

2. LES PROPHÈTES

- Du temps de Spinoza, pourtant, bien des individus se présentaient comme des prophètes comparables à ceux que décrit l'Ancien Testament, et beaucoup de chefs religieux revendiquaient ce statut face aux autorités civiles ; le philosophe refuse catégoriquement de valider cette prétention : « *ils osent* ***usurper*** *le droit et l'autorité du souverain,* ***ont le front de se prétendre immédiatement élus par Dieu*** *et de revendiquer pour leurs décrets un caractère devant lequel ils veulent que s'inclinent ceux du souverain* » (XX, 16).

3. LES LÉGISLATEURS

- Par un raisonnement par l'absurde, on peut constater que, si l'on garde à l'individu son droit de conscience dans le cadre d'une **relation contractuelle et personnelle avec Dieu**, et que l'on exclut du jeu les **prêtres** au motif qu'ils n'ont pas les raisons qu'avaient les prophètes d'intervenir, il ne reste plus que les **autorités civiles, laïques**, comme autorité suprêmes en ce qui concerne les questions religieuses.

3. LES LÉGISLATEURS

- Comme le fidèle qui doit se déterminer face à Dieu et assumer les conséquences de sa désobéissance, le législateur est celui qui, en dernier ressort, doit trancher les différends et assumer les conséquences : « *le Souverain(…) n'est tenu de reconnaître personne comme juge, (…), si ce n'est un Prophète expressément envoyé par Dieu et qui l'aura montré par des signes indubitables. Et même alors (…) si le souverain ne voulait pas obéir à Dieu dans son droit révélé, il est libre à ses risques et dommages*, » (XVI, 20). On retrouve la formule « *à ses risques et dommages* » qui correspond à « *à ses risques et périls* » du même rapport contractuel entre l'individu et Dieu.

3. LES LÉGISLATEURS

- La raison essentielle pour laquelle Spinoza veut que les autorités politiques soient chargées, et de façon exclusive, des questions de religion, c'est la paix sociale, le risque de ce qu'on appellerait aujourd'hui « ***le trouble à l'ordre public*** » ; si chacun mettait au-dessus des lois ses convictions religieuses, ce serait **l'anarchie** : « *chacun, sous ce prétexte, prendrait licence de tout faire*. » (XVI, 21). La piété la plus estimable est donc celle qui respecte avant tout les lois du pays : « *Quant à la piété, la plus haute sorte en est (...) celle* ***qui s'exerce en vue de la paix et de la tranquillité de l'État***. « (XX, 8).

3. LES LÉGISLATEURS

- Le rôle que Spinoza réserve aux hommes de Dieu, c'est un **rôle spirituel**, pastoral, et non temporel, ou de police : « *D'où suit que les vrais ministres de la parole de Dieu sont ceux qui enseignent la piété en reconnaissant l'autorité du souverain* » (XIX, 19) ;
- ils peuvent avoir un rôle **consultatif**, mais non délibératif : « *la stabilité est beaucoup plus grande quand ils sont astreints à répondre seulement aux demandes qui leur sont faites* » (XVIII, 6).

3. LES LÉGISLATEURS

- Dans son souci de réserver l'autorité sur toute chose touchant à la religion au pouvoir civil, Spinoza semble aller assez loin puisqu'il donne l'impression qu'il déconseille les actions charitables : « *nul (...) ne peut agir pieusement à l'égard du prochain suivant le commandement de Dieu, s'il ne règle la piété et la religion sur l'utilité publique*. » (XIX, 11).
- En fait, précise-t-il dans *l'Ethique*, il faut le faire sous le commandement de la raison, et non de l'émotion.

TRAITÉ

SUR

LA TOLÉRANCE,

A l'occasion de la mort de Jean Calas.

Islam
Buddhism
Science
Judiasm
paganism
Taoism
Christianity
incmedia.org

CONCLUSION

- En conclusion, on peut dire que Spinoza propose une vision de la religion qui est assez spécifique : il envisage la relation avec Dieu sous les aspects d'un **dialogue exclusif**, d'un arrangement duquel personne ne doit se mêler, et met en garde contre **ceux qui se diraient inspirés par Dieu** et qui voudraient, sans preuves, s'immiscer dans ce qui ne les concerne pas. Les manifestations de notre foi peuvent donner lieu à des réactions des **autorités civiles** et non des institutions religieuses.

CONCLUSION

- Né juif, vivant dans une société chrétienne déchirée par les schismes, Spinoza essaie, on le voit bien, de trouver une **voie vers l'unité et la paix civile**, en privilégiant non pas la vérité ou la victoire de telle ou telle conception sur les autres, mais la **tolérance**, le bon sens, la prudence. Nous-mêmes, qui vivons à une époque où les affrontements religieux ont repris de l'ampleur, nous pourrions sans doute beaucoup en apprendre.

- Il est **parfois discriminant** :
- *Boîte* (contenant) ≠ *boite* (forme du verbe *boiter*)
- *Cru* (p. Passé de croire) ≠ *crû* (p. Passé masc sg. de croître)
- *Côte* (os ou montée) ≠ *cote* (prix du marché)
- *Jeune* (pas très âgé) ≠ *jeûne* (privation de nourriture)
- *Mur* (une paroi) ≠ *mûr* (arrivé à maturité)
- *Tache* (salissure) ≠ *tâche* (travail)

- Il est **parfois amené par la conjugaison** :
- **Les verbes en -*aître* et -*oître*** prennent un circonflexe sur le i quand celui-ci est suivi d'un « t » : je connais, il connaît ;
- **Au passé simple**, on le met sur la première et la deuxième personne du pluriel *: nous vîmes, vous courûtes ;*
- À la troisième personne du singulier du **subjonctif imparfait** : *qu'il vît, qu'il parlât*

- 1 :
- 2 :
- 3 :
- 4 :
- 5 :
- 6 :
- 7 :
- 8 :
- 9 :
- 10 :
- 11 :
- 12 :
- 13 :
- 14 :
- 15 :
- 16 :
- 17 :
- 18 :
- 19 :
- 20 :

- Les cimetières sont les _____ de nuit du néant. (Yann Moix)

A : boites

B : boîtes

C : boitent

D : boîtent

- Il vaut mieux suivre le bon chemin en _____ que le mauvais d'un pas ferme. (Saint Augustin)

A : boitant

B : boîtant

- Je dis "vous" à mon impresario. Avec l'argent qu'il me prend, j'ai toujours _____ qu'ils étaient deux. (Thierry Le Luron)

A : cru

B : crû

C : crus

- Il y a, dans la cour d'une mosquée, une colonne où l'on marque les degrés de l'accroissement du Nil, et, chaque jour, des crieurs publics annoncent dans tous les quartiers de la ville de combien il est _____ (Charles Rollin)

A : cru

B : crû

C : crus

- On est d'abord _____ à _____, puis face à face, puis dos à dos. (Sacha Guitry)

A : cote

B : côte

C : cotes

D : côtes

- Il faut mourir pour mesurer pleinement sa _____ de popularité. (Frédéric Dard)

A : cote

B : côte

C : cotes

D : côtes

- C'est au pied du _____ que l'on voit le mieux le _____. (Jean-Marie Bigard)

A : mur

B : mûr

C : mure

D : mûre

- La jeunesse est une acquisition de l'âge _____. (Jean Cocteau)

A : mur

B : mûr

C : mure

D : mûre

- La boue cache un rubis mais ne le _____ pas. (Proverbe chinois)

A : tache

B : tâche

C : taches

D : tâches

- On peut déléguer des _____ mais pas les responsabilités. (Yannick Therrien)

A : tache

B : tâche

C : taches

D : tâches

- Plus je _____ les hommes, plus j'admire les chiens. (Erik Satie)

A : connais

B : connaîs

C : connait

D : connaît

- Qui se _____, _____ aussi les autres, car chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. (Montaigne)

A : connais

B : connaîs

C : connait

D : connaît

- Quand un génie véritable _____ en ce bas monde, on peut le reconnaître à ce signe que les imbéciles sont tous ligués contre lui. (Jonathan Swift)

A : apparais

B : apparaîs

C : apparait

D : apparaît

- Je suis un peu différente, rien de vraiment spécial, mais je suppose que j'_____ plus vraie pour les gens, et que ça transparaît à l'écran. (Christina Ricci)

A : apparais

B : apparaîs

C : apparait

D : apparaît

- Un effronté de bouc _____ voir une vipère cornue couchée sous un arbre et lui demande : "De quoi vis-tu toi qui es toujours à la même place ?" - "Je vis de ce qui passe à ma portée et surtout de patience." (Massa Makan Diabaté)

A : vins

B : vîns

C : vint

D : vînt

- Le petit garçon fit réponse qu'il avait rencontré un gentilhomme qui lui avait dit qu'il _____ avec lui jusques à un village qui paraissait à deux lieues de là. (Etienne de Flacourt)

A : vins

B : vîns

C : vint

D : vînt

- L'invisible araignée de la mélancolie étend toujours sa toile grise sur les lieux où nous _____ heureux et d'où le bonheur s'est enfui. (Boleslaw Prus)

A : fume

B : fûme

C : fumes

D : fûmes

- Se marier dans sa jeunesse, c'est comme faire l'acquisition d'un poêle en plein été ; ce n'est qu'en hiver qu'on sait s'il chauffe ou s'il _____. (Proverbe)

A : fume

B : fûme

C : fumes

D : fûmes

- C’est pour la vérité que Dieu _____ le génie. (Alphonse de Lamartine)

A : fis

B : fîs

C : fit

D : fît

- Jamais Noé ne put si bien voir le monde que de l'arche, malgré qu'elle fût close et qu'il _____ nuit sur la terre. (Marcel Proust)

A : fis

B : fîs

C : fit

D : fît

- 1 : B
- 2 : A
- 3 : A
- 4 : B
- 5 : B
- 6 : A
- 7 : A
- 8 : B
- 9 : A
- 10 : D
- 11 : A
- 12 : D
- 13 : D
- 14 : A
- 15 : C
- 16 : D
- 17 : D
- 18 : A
- 19 : C
- 20 : D